

# Cfdt:

SECTION SYNDICALE CFDT | EFS-CPDL

LETTRE D'INFORMATION

JUIN 2025

Cfdt:

ÉTABLISSEMENT  
FRANÇAIS DU SANG

TOUJOURS

1<sup>er</sup> SYNDICAT

à l'ÉFS-CENTRE PAYS DE LA LOIRE

PREMIERS GRÂCE À VOUS,  
ENGAGÉS AVEC VOUS



EFS CPDL

S'ENGAGER POUR CHACUN

AGIR POUR TOUS

Rejoignez-nous,  
Scannez le QRcode



EDITION  
spéciale  
GREVE

La **CFDT** poursuit son appel à la **grève jusqu'au 15 juillet 8h !!!**  
Des efforts constants sont demandés au personnel sans la moindre reconnaissance. La Direction poursuit son plan de transformation, son ambition plasma, préparant un Contrat d'Objectif et de Performance qui menace directement nos intérêts fondamentaux. Les personnels sont sous pression : recrutements difficiles, conditions de travail dégradées, équilibre vie pro/vie perso mis à mal... La machine administrative nous broie sans considération !

**STOP**, Rejoignez le mouvement et mettez-vous en **GRÈVE!!!**

Photo de vos représentants CFDT nationaux en grève au CSEC à St Denis qui n'ont pas tenu les réunions des 26 et 27 juin



## Pourquoi la grève à l'EFS

### **Pour mieux comprendre pourquoi les personnels de l'EFS sont en grève :**

Le modèle économique de l'Établissement Français du Sang traverse une période critique. Confronté à une décroissance des produits de cessions de produits sanguins labiles post-pandémie, l'EFS enregistre des résultats financiers négatifs. La mission IGAS/IGF propose un nouveau modèle de financement basé sur les cessions et une subvention de l'assurance maladie. Cependant, les subventions accordées sont inférieures aux préconisations, tandis que l'État demande à **l'EFS de tripler ses prélèvements** de plasma d'ici 2028. Parallèlement, l'État investit massivement dans le LFB, une société anonyme (100% état), soulevant des questions éthiques sur l'équité de traitement entre le secteur public et privé, notamment concernant la collecte de plasma pour fractionnement (fabrication de médicaments dérivés du sang).

Le modèle économique de l'EFS construit à sa création en 2000, reposait notamment sur la croissance de ces produits de cessions de PSL (produits sanguins labiles). Cette croissance s'étant transformée en décroissance post-pandémie en 2020 (baisse de cessions de CGR de 11% entre 2019 et 2023), l'EFS finit l'année 2022 avec un résultat de -40M€, puis -8,7M€ en 2023 avec le recours à un emprunt de 20 M€ pour soutenir l'investissement et une subvention CNAM de 54M€. Une mission IGAS/IGF diligentée en 2023 dans le but de revoir le modèle économique propose de construire un budget entre 2 sources principales de financement, les produits issus de cessions et des autres activités d'une part et une subvention de l'assurance maladie d'autre part.

Ainsi, dès 2024 l'EFS dispose d'une subvention de la CNAM assurant son nouveau modèle économique. Cependant, les tutelles en gestions de l'EFS attribuent pour l'année 2023, **seulement 100M€ au lieu des 160M€ préconisés** par la mission IGAS/IGF. En 2025, l'Etat attribue 110M€ de subvention, et l'EFS contracte un nouveau prêt de 30M€ pour soutenir à nouveau l'investissement dans le cadre de l'ambition plasma pendant que la baisse des cessions, plus prononcée que prévu au budget (-2,4%), impacte le chiffre d'affaires (1% de baisse de cessions de CGR représente un manque à gagner de 4,5M€).

En 2024, l'Etat demande à l'EFS pour « mieux répondre aux besoins croissants des patients et de renforcer la souveraineté de notre pays en matière d'**approvisionnement en médicaments dérivés du plasma** », de prélever 1,4 million de litres par an de plasma d'ici 2028, avec des jalons intermédiaires annuels de montée en charge. Cet objectif correspond au triplement du prélèvement de plasmaphérèse par rapport aux résultats de 2023. Dans ce cadre, l'Etat accepte de revaloriser le tarif de cession du plasma issu d'aphérèse (modifié par l'arrêté du 27 juin 2024) à 140 euros/L en 2025 et à 160 euros/L en 2026, **sous réserve de la réalisation du volume 2025**.

En attendant, plus l'EFS produit, plus il perd d'argent, car **l'EFS cède à perte ses plasmas (l'Etat fixe le prix par décret) au LFB**.

L'EFS augmente alors considérablement les cadences pour atteindre ses objectifs, sans intégrer la QVCT dans son projet, et dégrade les conditions de travail : élargissement des horaires de travail avec plus de travail en soirée, de samedi ... et ce n'est que le début!

## Pourquoi la grève à l'EFS

Qu'est ce que le LFB? C'est une société anonyme au capital 100% Etat, spécialisée dans le fractionnement du plasma pour produire des médicaments dérivés du sang.

Pour mémoire, cette SA a reçu entre 2022 et 2023 presque 1 Milliard d'euros. En 2025, l'Etat verse 1,272 Milliards à cette société afin d'augmenter le montant de ses actions.

**Soit 2 Milliards en moins de 5 ans.**

Tous ces éléments nous alertent à la CFDT.

L'Etat sous couvert de maintenir l'éthique, **demande l'impossible à l'EFS**, pendant qu'il donne sans limites et sans commune mesure **des Milliards à une société anonyme sans garantie d'en garder le contrôle à terme**. En augmentant le capital du LFB à hauteur de 1,272 Milliards d'euros (JORF n°0091 du 16 avril 2025) en pleine période de restriction budgétaire, l'Etat souhaite attirer d'autres investisseurs et/ou développer ces filiales comme la société Amber Plasma achetée via sa filiale Europlasma qui lui a permis d'avoir 12 centres de collecte supplémentaires aux 24 centres de collecte de plasma en Europe centrale que possède Europlasma\*.

Si cette acquisition est stratégique pour le LFB, elle soulève **des questions éthiques liées au contexte spécifique de la collecte de plasma** en République tchèque, en Autriche et en Allemagne. Dans ces pays, la rémunération des donneurs de plasma est autorisée (En Tchéquie le don de plasma est rémunéré à environ 40€ alors que le SMIC en Tchéquie est à 756€), contrairement à **la France où le don de sang et de plasma est strictement bénévole**.

La CFDT rappelle :

- que l'EFS a recours à l'emprunt pour assurer une partie de ses investissements (50M€ en deux ans), notamment dans le cadre de « l'ambition plasma »,
- que l'EFS vend à perte son plasma au LFB, pendant qu'en même temps, l'Etat finance le LFB et augmente son capital pour plus de 2Milliards.

**Deux poids, deux mesures ! L'un public, l'autre Privé. C'est inacceptable!**

La CFDT craint que l'Etat en investissant massivement dans cette société, n'ait plus besoin à terme de la collecte de plasma en France pour assurer sa souveraineté sanitaire en matière de médicament dérivé du sang.

**La CFDT dénonce une stratégie qui ne va pas dans le sens de l'éthique!**

Dans ce contexte et celui des NAO, la Direction de l'EFS ne propose aucune mesure salariale ni d'amélioration des conditions de travail alors qu'elles se dégradent avec notamment des cadences de travail accentuées, des amplitudes d'horaire et des jours de travail élargis.

C'est pourquoi les personnels sont en grève : il est temps de faire entendre son mécontentement.

**Faites grève, même 59 minutes**

**Déclarez-vous gréviste quand vous êtes assignés**

**Il faut mettre la pression aux tutelles**

## Article Ouest France



### Résumé de l'article paru le 16 juin 2025 dans Ouest France Nantes.

Depuis avril, les dons de sang sont en baisse en France, ce qui inquiète l'Établissement Français du Sang (EFS) et la **CFDT** également. Une collecte spéciale organisée à la H Arena à Nantes en juin (3 journées JMDS) a dépassé les attentes avec près de 800 donateurs, mais cette réussite reste exceptionnelle. Les réserves de sang sont insuffisantes, notamment à l'approche des vacances estivales.

Suite à la mise en place d'Ambition plasma, les difficultés de recrutement et de fidélisation, la **CFDT** exprime, dans cet article, ses préoccupations sur les conditions de travail du personnel de l'EFS, estimant que les moyens humains ne sont pas suffisants pour atteindre ces objectifs ambitieux. (voir article en pièce jointe).

## Calendrier



### Rappel :

- Choix des repos P5 y compris rentrée scolaire (si cette ½ journée est prise après août) : **vendredi 18 juillet**.
- Virement salaire avec variables comprises entre le 01 et le 30 juin 2025 : **mardi 29 juillet**.

Vos élus **CFDT** du CSE vous souhaitent d'agréables congés d'été. Profitez de ce temps pour vous ressourcer et profiter de ceux qui vous sont chers



Bonnes  
vacances d'été

## Contacts

Elodie Bernard, déléguée syndicale régionale **CFDT** EFS/CPDL  
[elodie.bernard44@orange.fr](mailto:elodie.bernard44@orange.fr) / 06 71 11 29 08

Carole Foratier, déléguée syndicale régionale **CFDT** EFS/CPDL  
[foratier.carole@gmail.com](mailto:foratier.carole@gmail.com) / 06 88 60 56 33

La **CFDT**, c'est des infos à destination de tous les salariés. Et aussi des infos régulières réservées aux adhérents.

Si vous souhaitez adhérer, n'hésitez pas à prendre contact ou à utiliser le bulletin d'adhésion qui se trouve en pièce jointe !

# Cfdt:

ÉTABLISSEMENT  
FRANÇAIS DU SANG  
CENTRE-PAYS-DE-LA-LOIRE



Rejoignez nous !  
Profitez de  
l'adhésion  
découverte

